Inscription à l’école maternelle

LUCIE AUBRAC de FONS pour l’année scolaire 2025/2026

des enfants de Fons, Gajan et Saint Bauzély nés en 2022 ou nouvellement arrivés sur la commune (nés en 2020 – 2021-2022).

**A partir du lundi 17 février 2025** vous allez inscrire votre enfant à l’école

Maternelle dans la mairie de votre commune.

Un certain nombre de papiers et de démarches sont nécessaires :

**1/ Inscription à la mairie**

Papiers à fournir :

• La photocopie du livret de famille

• La photocopie du carnet de santé

• Un justificatif de domicile

Ces documents devront être apportés à la mairie de votre village le jour de l’inscription.

Attention : tout dossier incomplet ne pourra être traité.

**2/ Inscription auprès de l’école d’accueil.**

Le jour de votre inscription en mairie une fiche de renseignements

vous sera transmise ainsi qu’une attestation d’inscription. Ces

documents (fiche de renseignement, attestation de la mairie, photocopies des vaccinations et du livret de famille) dûment remplis

seront à retourner à l’école maternelle en les déposant directement dans la

boite aux lettres de l’école Lucie Aubrac Rue de la Garenne 30730 FONS.

Il est primordial de bien renseigner votre adresse mail afin que je

puisse communiquer avec vous (premier contact courant du mois de mai).

Une journée de visite de l’école sera programmée avant la fin de l’année scolaire.

Merci de procéder à l’inscription en mairie le plus rapidement possible afin que nous puissions évaluer les effectifs de la rentrée 2025.

La directrice.

Mme Loriane GELY